



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 8 FEVRIER 2018

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi 8 février à 20h, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

Extension du centre périscolaire : Validation de l'Avant Projet Définitif et Demande de subvention DETR 2018 :

Le centre périscolaire et d'accueil de loisirs de Kilstett qui a une capacité de 60 places est complet depuis plusieurs années. La demande de la population communale en matière d'accueil de loisirs et de périscolaire est croissante. La commune ne peut répondre à toutes les demandes.

Le projet consiste à réaliser une extension de 30 places supplémentaires pour dimensionner le bâtiment à 90 places.

Il est prévu de créer une salle d'activités pour les petits :

- une salle de repos
- une salle de propreté
- des couloirs de circulation avec un nouveau hall d'accueil
- un nouveau bureau pour le directeur du centre périscolaire,
- des rangements et des vestiaires.

Le projet est estimé à environ 600 000.00 € HT dont 500 000.00 € HT de travaux et 67 500 € HT de maîtrise d'œuvre. L'ouverture est prévue en septembre 2019.

Le Conseil municipal par 14 voix pour et 3 abstentions VALIDE l'Avant-Projet Définitif (APD)

APPROUVE le plan de financement prévisionnel du projet comme suit :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Taux
Subvention D.E.T.R.	150 000,00	30 %
Fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays Rhénan	195 000.00	39 %
S/T subventions publiques	345 000.00	69 %
<u>Aides privées</u> (CAF du Bas Rhin)	90 000.00	18 %
<u>Participation du maître d'ouvrage</u>	65 000.00	13%
TOTAL	500 000.00	100 %

Extension du centre périscolaire : fonds de concours de la Communauté de Communes du Pays rhénan.

Le Conseil municipal après délibération, par 14 voix pour et 3 abstentions APPROUVE le plan de financement prévisionnel du projet et SOLLICITE l'aide auprès de tout organisme susceptible d'apporter son concours au projet, et en particulier le fonds de concours mis en place par la communauté de communes du Pays Rhénan pour la construction et l'extension des centres périscolaires.

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 :

Création de vestiaires aux ateliers municipaux et de toilettes pour l'aire de camping-car :

Les ateliers municipaux de la commune ne sont pas équipés de vestiaires. Le personnel du service technique de la commune est mixte. Le projet consiste à créer des vestiaires séparés Hommes/Femmes qui seront équipés chacun d'une douche, d'un lavabo et d'armoires de rangement individuelles

Il est proposé d'ajouter dans le bâtiment des ateliers municipaux au cœur du village sur la place centrale de la commune entre l'église et la mairie des toilettes publiques afin d'apporter un service complémentaire à l'aire d'accueil de camping-car

Le coût des travaux est estimé à environ 64 500 € HT. Une subvention de 2 500 € de la réserve parlementaire du Sénateur André REICHARDT a été notifiée à la commune. Une participation de 20% au titre de la DETR 2018 peut être escomptée pour le développement touristique et les constructions publiques et du maintien du service publique en milieu rural.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve l'opération et le plan de financement.

Sollicite la subvention de 20% pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018

Objet : Demande de subventions (DETR) pour l'éclairage public dans la rue Gounod :

Considérant la volonté de la commune de procéder au renouvellement et à la mise aux normes des équipements d'éclairage public de la commune dans la rue Gounod afin de réaliser des économies d'énergies et d'assurer une meilleur sécurité des piétons la nuit pour un coût estimatif des travaux de 8 766.00 € HT.

Considérant que le projet peut être subventionné à hauteur de 20% dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'année 2018 sous la catégorie «Transition énergétique/écologique».

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve le plan de financement

Sollicite la subvention de 20% pour la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018

Salle de la Musique et de la Culture : Demande de subventions (DETR) 2018 pour l'acquisition d'une nouvelle chaudière pour l'économie d'énergie

Il est proposé de faire l'acquisition d'une nouvelle chaudière à gaz pour chauffer la salle existante et l'extension afin de réaliser des économies d'énergie. L'opération pour la nouvelle chaufferie avec l'acquisition d'une nouvelle chaudière est estimée à 30 000 € HT. L'opération pourrait être éligible à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2018° au titre des économies d'énergie pour la transition écologique.

Financement	Montant H.T. de la subvention	Date de la demande	Date d'obtention (joindre la copie de la décision d'octroi)	Taux
<u>Aides Publiques</u>				
Subvention D.E.T.R.	6 000.00 €	Février 2018		20%
Département	6 000.00 €	Janvier 2018		20%
S/T subventions publiques	12 000.00 €			40%
<u>Participation du maître d'ouvrage</u> - Autofinancement	18 000.00 €			60%
TOTAL	30 000.00€			100 %

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, Approuve l'opération et le plan de financement.

Sollicite la subvention de 20% pour la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2018

Autorisation d'engagement d'un d'Adjoint technique non titulaire.

Il est proposé de créer un poste d'adjoint technique non titulaire à compter du 12 février 2018 pour faire face à un besoin temporaire d'activités pour la gestion de la cantine scolaire de la commune de février à mai

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

DECIDE l'engagement d'un agent non titulaire sur l'emploi d'Adjoint technique à temps non complet.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 18/35^{ème}.

La durée de l'arrêté d'engagement est fixée à 3 mois maximum à compter du 12 février 2018.

Le Maire

Gabriel MULLER